

Le 14 janvier 2022,

L'Université de Lille élit le nouveau président de son Conseil d'administration

Philippe Rollet, représentant du conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et personnalité extérieure à l'établissement a été élu ce jeudi 13 janvier, Président du Conseil d'administration de l'Université de Lille.

Cette élection, prévue par les statuts de l'Etablissement Public Expérimental, s'est effectuée parmi les personnalités extérieures qualifiées du CA. Élu pour un mandat de 4 ans, Philippe Rollet aura pour rôle d'animer les débats du conseil en formation plénière, composé de 44 membres.

L'instance en formation plénière détermine les orientations stratégiques de l'établissement dans les domaines de la recherche, de la formation, de la vie universitaire et des relations internationales.



A gauche de l'image, Philippe Rollet, Président du CA de l'Université de Lille et à droite, Régis Bordet, Président de l'Université de Lille.

[Le parcours de Philippe Rollet :](#)

Philippe Rollet est spécialiste d'économie internationale et européenne. Il a obtenu en 1977 son doctorat en sciences économiques à l'Université de Lille - sciences et technologies. Il est chargé de cours de 1982 à 1985 à l'Université de Namur en Belgique, et est agrégé de sciences économiques en 1985. Il devient professeur de 1986 à 1989 à l'Université du Havre puis à l'Université de Lille - sciences et technologies. De 2007 à 2016, il préside l'Université de Lille - sciences et technologies avant de prendre sa retraite. En 2018, il est désigné au CESER par le préfet de la région Hauts-de-France. Cette institution émet des avis sur toutes les questions d'intérêt régional relevant de l'action économique, sociale, culturelle ou environnementale. Il a une fonction d'évaluation des politiques publiques et contribue à l'élaboration des stratégies du développement régional.

CONTACT PRESSE

Eglantine Carlier
Chargée des relations presse
P. 06 34 60 15 57
eglantine.carlier@univ-lille.fr